

Espace des Forges

Fiche Technique

72 Avenue de la République, 74960 Cran-Gevrier - Annecy

Gestion de l'espace des Forges

Laetitia Revillard - Théâtre des collines
Chargée de mission des compagnies du territoire

laetitia.revillard@annecy.fr

06 88 51 84 79

Contact Technique

Thierry Bastard - Théâtre des collines
Régisseur Général

thierry.bastard@annecy.fr

06 68 70 56 93

des **Théâtre**
collines

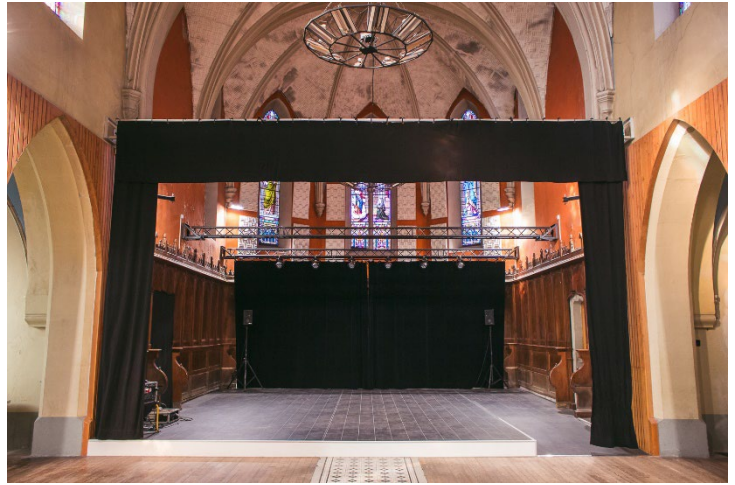
ANNECY

Présentation

L'espace des Forges est une ancienne chapelle reconvertie en laboratoire éphémère, un lieu vivant, expérimental, alternatif, protéiforme et de travail collectif.

Il est mis à disposition gracieusement aux compagnies professionnelles du territoire pour des résidences à la semaine, du samedi au vendredi 18h, avec également quelques semaines disponibles pour des événements citoyens portés par des acteurs locaux (associations, établissements scolaires, etc.)

Pour toute organisation d'un événement accueillant du public, il est nécessaire d'informer le Théâtre des collines au préalable afin d'étudier avec vous la faisabilité et les conditions (présence d'un responsable sécurité).



Caractéristiques

Capacité d'accueil (hors restrictions sanitaires)

En cas d'installation des chaises : 140 places assises (allée centrale).

En cas d'utilisation debout : 250 places debout

Capacité totale maximale, équipe d'organisation incluse : 295 places

Les chaises doivent impérativement être rangées à leur place en fin de résidence, dans l'alcôve au fond de la salle, à jardin)

Installation scénique

- Cadre de scène avec pendrillons et rideau de fond de scène, sur patience.
- Lumière en contre avec Caméo led et non déplaçable, en face Par a led.
- Un dispositif son 2 enceintes sur pied PS8 Nexo et console Yamaha MG06 avec câble mini-jack.
- 3 prises 16A à cour et jardin + 1 prise 16A sur la régie lumière.
- Une prise 32A alimente le rack de gradateur lumière.

NB : Le noir n'est pas possible (présence de vitraux).

Interdiction d'accrocher du matériel ou des accessoires en hauteur et de modifier l'installation lumière sans l'accord et la présence du régisseur du Théâtre des collines.

Le Théâtre des collines ne fournit aucun de matériel technique supplémentaire.

Scène

Scène frontale surélevée de 30 cm avec accès PMR (rampe)

Sol en lino noir

Autres espaces et équipement

- Un espace convivialité avec canapés et fauteuils (à ranger à leur place en fin de résidence, dans l'alcôve centrale à jardin).
- Un comptoir avec vaisselle, bouilloire et cafetière (à la charge du locataire d'apporter les consommables, produit vaisselle, torchons...),
- 1 table en PVC de 120cm de long.
- 2 WC communs avec le public.
- Chauffage suspendu (lumières chauffantes). Ce système n'étant pas optimal, prévoir le nécessaire en cas de météo froide (vestes, etc)

Espaces non-utilisables, interdit d'accès :

1 mezzanine (inaccessible pour raisons de sécurité).

La salle Raymond Collombat, à cour, est privatisée donc interdite d'accès.

Le clocher (porte à jardin).

Accès

1 entrée public coté parking, donnant sur le vestibule.
1 issues de secours côté cour, donnant sur le parking.
Proximité arrêt de bus SIBRA

Stationnement

Un parking public gratuit en proximité direct, accessible aux utilitaires.
Déchargement à proximité de la scène possible par l'issue de secours à cour.

Autre

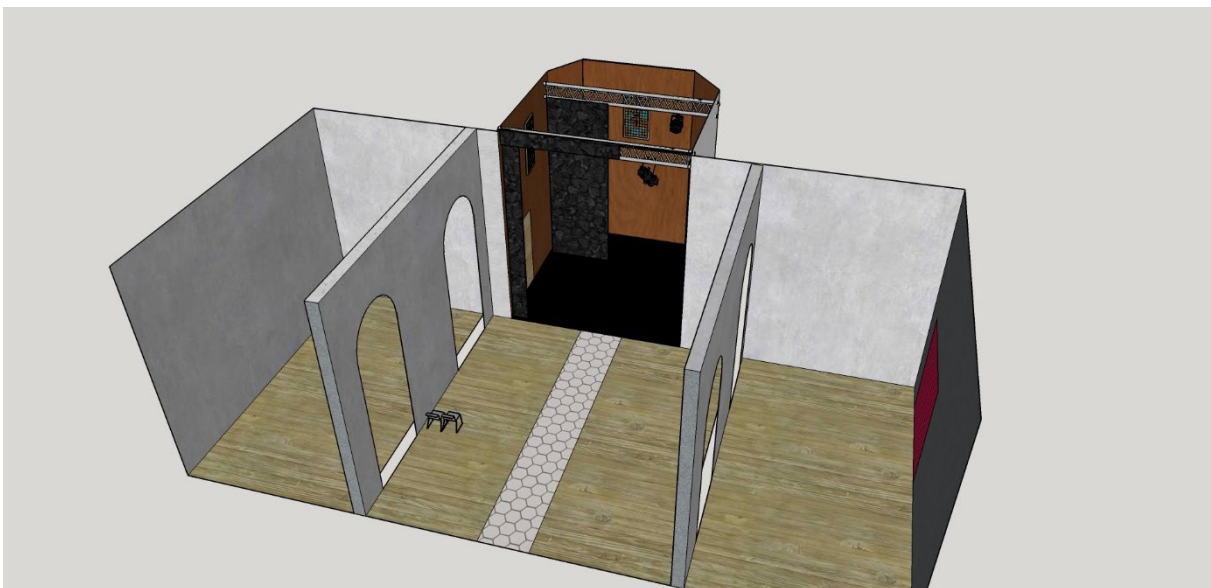
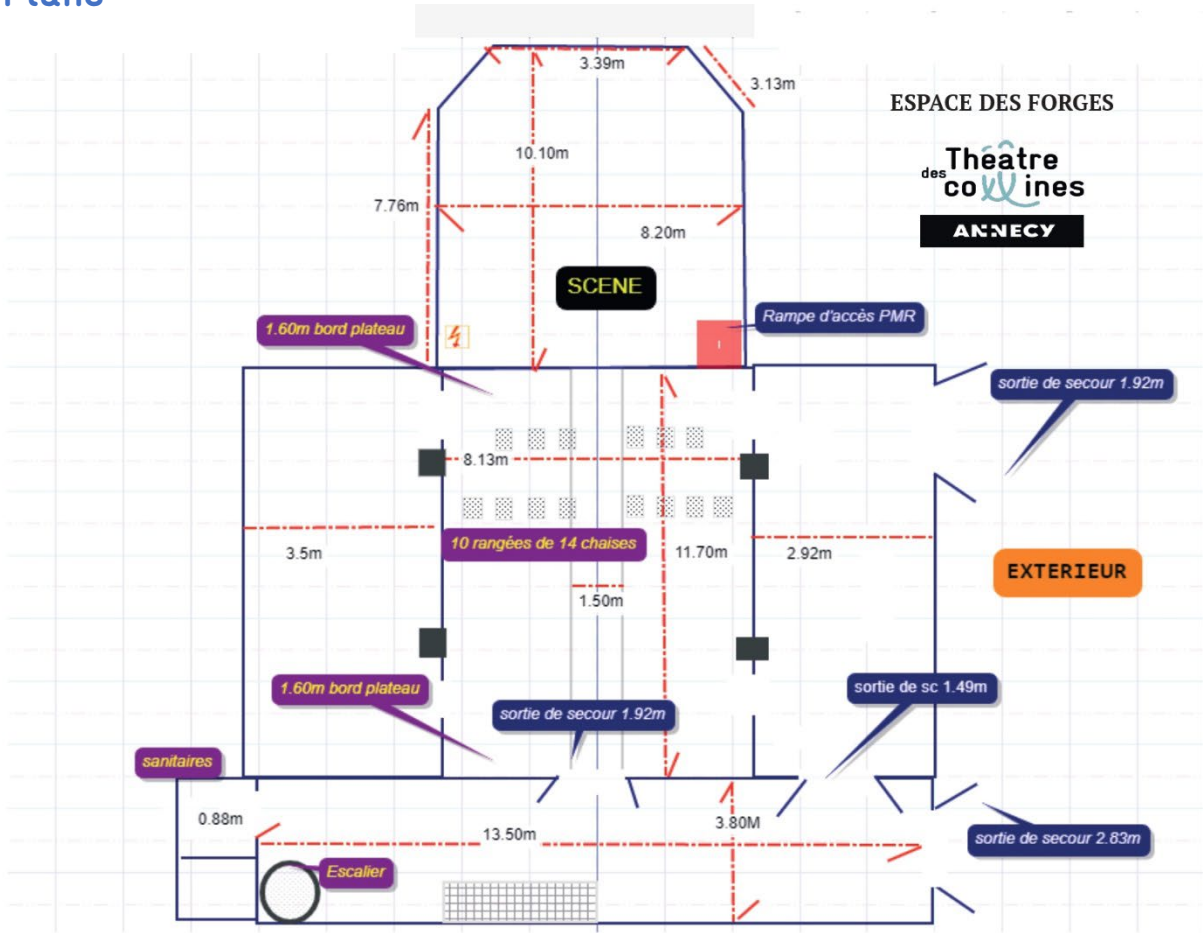
La salle doit impérativement être libérée le **vendredi à 18h** au plus tard (répétition hebdomadaire d'un orchestre).
En cas de résidence incluant le vendredi soir, le locataire doit libérer l'espace du vendredi 18h jusqu'au samedi matin.
La scène et la salle (espace du public) doivent être débarrassés.

Pas de proximité directe avec des habitations.

Interventions de l'équipe de ménage : lundi, mercredi et vendredi, avant 9h00 pour un entretien courant.

En cas d'utilisation intensive (sol sale, poubelles importantes...), le locataire est tenu de nettoyer le lieu afin de rendre la salle dans l'état dans laquelle elle a été fournie.

Plans



CONTACTS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

Attention : le téléphone mural à côté de l'escalier ne peut contacter que les 3 numéros d'urgence.

Théâtre des collines : 04 50 57 07 84

(N° temporaire suite à la cyberattaque de novembre 2021 : 06 65 53 89 74)

(Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Astreinte Mairie : 04 50 33 89 89

Commissariat de Police Annecy/Cran-Gevrier : 04 50 52 32 00

Hôpital (Centre hospitalier Annecy Genevois) : 04 50 63 63 63

SOS Médecin 24/24 (0,15€/min) : 36 24

Marches à suivre :

- En cas d'incendie : appeler les sapeurs-pompiers.
- En cas d'incident sur le bâtiment (infiltration d'eau, problème électrique, serrure...) : appeler l'astreinte de la Mairie (Cf. numéro ci-dessus).

Dans tous les cas, contactez votre référent au Théâtre des collines (ou le standard) dès que possible, après avoir contacté les numéros d'urgence.